

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 91 (1994)
Heft: 7

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTES RENDUS

Société d'apiculture Pied-du-Chasseral

81^e Assemblée générale annuelle

L'assemblée s'est déroulée selon l'ordre du jour prévu. Le président, empêché par un deuil familial, a délégué ses pouvoirs à G. Tschumi. Onze personnes sont présentes. Trois sont excusées. L'assemblée exprime sa sympathie au président qui vient de perdre son père. Le PV est accepté.

Rapport annuel: cas de loque au plateau de Diesse, ainsi qu'à La Heutte. Rappel de l'élevage de reines qui a tourné court par suite de la mise à ban de La Heutte et de son annonce tardive. Le souper du comité aura lieu au rucher du président.

La caisse est en bonne santé. Les réviseurs recommandent l'acceptation avec remerciements. Unanimité! L'effectif est de 28 membres au 31.12.1993. La cotisation est inchangée.

A. Maurer demande que l'assemblée soit convoquée plus tôt dans l'année. Quatre membres sont intéressés par un cours d'élevage. Le moment venu, une circulaire vous parviendra. F. Sandmeier rapporte sur la visite prévue de l'usine Bienen AG (visite renvoyée car elle est en pleine transformation). En revanche, il propose une visite du rucher hexagonal de Burgrain. Dates retenues: 3 ou 17 septembre. Selon directives à venir, Claude Ramseyer propose une visite de son rucher: 12 juin. Conseiller apicole et commissaire absents: pas de débat sur le sujet.

Il est recommandé de participer au stamm de W. Schneeberger au Central à Tavannes.

Le comité est inchangé. Pour l'assemblée de la fédération, six délégués sont désignés, à savoir: J.-D. Charrière, G. Tschumi, R. Kaiser, M. Grosjean, R. Douard, P. Sutter. Date retenue pour la dite assemblée: 7 mars 1995. Les réviseurs sont M. Grosjean, R. Kaiser; suppléant: R. Douard.

F. Sandmeier rapporte sur le rucher de la fédération. En prévision d'Apimondia, les ruches Schneider seront remplacées. A cet effet un crédit de 5000 francs est ouvert.

Arthur Maurer est félicité pour quarante ans de sociétariat SAR. Le président lui remettra sa distinction. F. Sandmeier, pour Apimondia, prévoit un circuit par Chasseral, Saint-Imier avec visite de la fromagerie Milval puis visite du rucher de la fédération et dîner à l'Ecole d'agriculture de Loveresse. Il a contacté divers sponsors pour financer cette journée pour laquelle un crédit de 1000 francs est ouvert. Marinfex, idée de J.-D. Charrière, sera contacté pour visite et sponsoring. Délégué à l'assemblée de la SAR, il rend compte. Désormais notre délégué à la SAR recevra une indemnité de repas de 50 francs.

En outre il est recommandé de prévoir de l'argent de poche pour les participants d'Apimondia venant de pays défavorisés monétairement.

Séance levée à 22 h 30.

Le secrétaire

**Apiculteurs de la SAR:
lisez nos annonces**